

Rapport moral RIA – AG du 30 mars 2017

Le lancement du RIA a été assuré par une équipe qui s'est mobilisée avec efficacité sur les dossiers parfois complexes.

- Il convient de remercier pour leur travail les membres de l'équipe de pilotage : Mme Rousseau, M. Chabalière, M. Dupuy, M. Friaud, M. Lavit. Leur implication sur ce dossier a permis un lancement sans écueil du RIA.
- En début d'année, une réunion par semaine, généralement le mercredi de 12h15 à 14h00, puis depuis quelques mois, une fois tous les 15 jours. Plusieurs autres rencontres avec les salariés et la gestionnaire pour assurer le pilotage de proximité, ainsi qu'avec l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, et un avocat pour les dossiers nécessitant une expertise technique.

Les prestations culinaires du RIA rencontrent un succès non démenti, la structure étant largement fréquentée par les administrations d'Etat.

- Les prestations culinaires de l'équipe de cuisine sont très largement reconnues : au 31 décembre 2016, 67 180 repas vendus, pour une prévision de 63 250. Moyenne exercice 2016 = 269 rations/jour (rappel 2015 = 231 repas/jour).
- Petite salle régulièrement réservée pour des repas de réception, repas de réunions, groupes de formation, ...
- Le RIA remplit pleinement l'objectif social qui est le sien, puisque près de 60% des rations bénéficient de l'aide sociale interministérielle (indice inférieur à 466).
- 12 administrations d'Etat ont conventionné : préfecture, DDSP, Justice, DDCS, DDFIP, DDPP, DDT MAAF et DDT MEDDE, DRAC, DREAL, DSDEN, et gendarmerie.
- 3 structures de l'administration territoriale : Ville de Bourg, Bourg Agglo, Conseil Départemental
- 5 structures para-administratives : EDF, SNCF, la Poste, Orange, Semcoda.
- 80% des rations sont issus des administrations d'Etat, 17.5% de structures para-administratives, faible venue des administrations territoriales
- Principaux utilisateurs, DDFIP, Préfecture, La Poste, DDT, Justice, DSDEN, Orange.
- 2016 : deux nouveaux clients : CCI et Police aux Frontières

2016, et plus largement, ces deux premières années d'activité, ont permis de stabiliser le fonctionnement du RIA

- 2016 : première année d'exercice plein, l'activité du RIA ayant démarré le 27 mars 2015.
- Lancement du RIA réalisé, fonctionnement assuré, dossiers liés au démarrage de l'activité traités :
 - gestion des levées de réserves et de la GPA.
 - entretiens annuels des personnels
 - accord d'entreprise
 - contractualisation avec SEMCODA, CCI, la PAF
 - canevas budgets prévisionnels, canevas convention financière annuelle = organisation stabilisation financière structure.
 - inventaire des biens Etat
 - Commissaire aux comptes.
 - travaux sur circuit court et gestion des déchets (stagiaire DDT)
 - DUER
- En outre, différents travaux d'amélioration matériel :
 - Clim espace plonge
 - Achat tables et chaises

Le RIA connaît cependant une difficulté récurrente, non résorbée, en la faiblesse des investissements dans le bureau :

- Le bureau, qui devrait comporter 6 personnes, n'a jamais pu être au complet. Le bureau ne comporte plus que 3 membres depuis plusieurs mois. Il n'y a plus qu'un seul représentant des administrations au lieu des 3 prévus.
- Le bureau n'a plus de trésorier ni trésorier adjoint depuis septembre 2016.
- Ces absences ont été partiellement comblées par l'entrée au bureau de 3 conseillers techniques : webmaster, gestion bâtiminaire, circuits courts et bio.
- Il s'ensuit néanmoins que certains dossiers ont pris du retard : travaux d'amélioration du bati, entretiens 2017, ...

Le président de l'ARIM



Thierry LICHET.